



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Introduction de l'euro en libre circulation en Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 7404

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'opportunité d'introduire l'euro en libre circulation en Nouvelle-Calédonie. Dans un contexte d'instabilité politique persistante, la confiance dans la monnaie actuelle, le franc CFP, s'érode progressivement. Cette incertitude nourrit chez les Calédoniens la crainte d'une possible dévaluation, ce qui contribue à une fuite des capitaux vers l'extérieur du territoire. Les conséquences en sont préoccupantes : fragilisation des banques locales, contraction du crédit, ralentissement des investissements et affaiblissement général de l'économie calédonienne. Par ailleurs, les taux d'intérêt pratiqués en Nouvelle-Calédonie sont systématiquement plus élevés que ceux en vigueur en métropole. Cette différence pèse lourdement sur les entreprises et les ménages, freine l'activité économique et accentue le décrochage du territoire. L'introduction de l'euro, qui peut être décidée par un simple décret du Premier ministre conformément aux dispositions actuelles du code monétaire et financier, offrirait une réponse pragmatique à cette situation. Elle permettrait de restaurer la confiance des épargnants, de favoriser la stabilité monétaire et de relancer l'investissement local, tout en inscrivant la Nouvelle-Calédonie dans une dynamique financière plus cohérente avec celle de l'ensemble national. Il est par ailleurs utile de rappeler qu'une demande similaire a été formulée en 2023 par un député de Polynésie française, soulignant l'intérêt croissant pour une harmonisation monétaire dans l'ensemble du Pacifique. Il lui demande s'il envisage d'initier une réflexion sur l'introduction de l'euro en Nouvelle-Calédonie et quelles seraient les conditions et modalités possibles d'une telle transition.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Metzdorf](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7404

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025